## SNCF MOBILITES DIRECTION RÉGIONALE DES LIGNES NORMANDES

20 Rue de Rome - 75008 PARIS - 19 Rue de l'Avalasse - 76000 ROUEN TÉL. : +33 (0)1 53 42 01 10 TÉL. : +33 (0)9 88 83 74 71



Monsieur Jean-Paul LECOQ Député de Seine-Maritime 12, rue Michel Gautier 76600 LE HAVRE

Réf.: PST NOR N°2480 - 09/2019 - LC/JPhD

Paris, le 2 7 SEP. 2019

Monsieur le Député,

Dans une lettre que vous avez adressée au Président PEPY le 18 juillet dernier, vous lui avez fait part de vos inquiétudes relatives à l'évolution de la desserte entre Le Havre et la Capitale à partir de 2020. J'ai également pris note de vos remarques générales sur la qualité de service actuelle de cette ligne, que vous avez fréquemment l'occasion d'emprunter. En tant que Directeur Régional des Lignes Normandes, le Président PEPY m'a invité à vous répondre directement.

En effet, nous avons connu un mois de juin 2019 difficile pour la qualité de la production. Nous avons subi des événements extérieurs et climatiques importants et très pénalisants qui ont retardé de nombreux trains : tempête, coulée de boue au Tunnel de la Motte consécutive à un violent orage, épisode caniculaire.

Par ailleurs, le matériel (voitures et locomotives) qui roule sur ces lignes normandes est très ancien et ne facilite pas la qualité du service rendue pour nos clients. Nous en sommes conscients et aussi l'arrivée des nouvelles rames OMNEO plus confortables et plus fiables, à partir de 2020, associée à la refonte du plan de transport seront les facteurs majeurs de l'amélioration de la desserte entre Le Havre, Rouen et Paris-Saint-Lazare. Nous disposons également depuis avril 2019 d'un nouvel atelier de maintenance moderne et performant à Sotteville qui nous permettra d'être plus efficace dans nos opérations de maintenance. Par ailleurs, à la demande de la région Normandie, nous avons bâti une offre de service plus robuste et plus qualitative.

Globalement, en 2020, l'offre sera augmentée entre Le Havre et Paris, avec 16 allers et 14 retours en semaine (soit +3 allers et 1 retour par rapport à l'offre actuelle), 13 allers et 14 retours le samedi (soit +4 allers et 4 retours) et 14 allers et 13 retours le dimanche (soit +6 allers et 6 retours). Par ailleurs, nous avons veillé à bien repartir les trains sur l'ensemble de la journée, avec environ un départ toutes les heures dans les deux sens (excepté entre 10h02 et 12h02 dans le sens Le Havre-Paris et entre 8h40 et 10h40 de Paris vers Le Havre).

L'élaboration de cette offre fait l'objet de nombreuses concertations lors de comités d'axe, de comités de territoires, ainsi que de rencontres régulières avec les élus et les représentants d'association d'usagers.



Vous avez également souligné l'allongement du temps de trajet en 2020. Il est exact que les temps de parcours seront légèrement allongés. Ces allongements ne sont pas dus à la refonte de la desserte, mais à la réalisation de travaux de régénération et de modernisation de la voie absolument nécessaires pour assurer la pérennité des infrastructures ferroviaires et améliorer au final le quotidien des voyageurs (travaux EOLE, confortement du tunnel du Roule). Ces travaux auront pour conséquence des allongements de 11 minutes maximum, en 2020 et 2021, dus à des limites temporaires de vitesse et des refontes d'horaire pour insérer les trains dans les nœuds ferroviaires de Rouen et de l'Île de France.

J'ai aussi noté votre inquiétude concernant les sujets de distribution des titres de transport. Depuis plusieurs années, nous observons des changements dans les modes de consommation de notre clientèle avec une hausse des achats digitaux alliée à une baisse significative des fréquentations des guichets. Par conséquent, nous adaptons les horaires d'ouverture de nos guichets en fonction de leur réelle fréquentation tout en cherchant des partenariats locaux pour diversifier la vente de billets en face à face.

Si vous le souhaitez, je suis à votre disposition pour échanger de vive voix à propos des sujets ferroviaires qui vous tiennent à cœur et vous prie de croire en l'engagement des équipes SNCF pour accompagner nos clients dans leurs trajets quotidiens ou occasionnels sur l'ensemble des Lignes Normandes.

Dans le cadre de la politique de transparence SNCF, cet échange de courriers sera publié sur le site <u>sncf.com</u>, sauf si vous manifestez votre opposition dans un délai de quinze jours.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

Jean-Philippe DUPONT

Directeur Régional SNCF Mobilités

Des Lignes Normandes